Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation

Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France
Site sud = 103 Route d'Abbeville – 80000 AMIENS

Date des EPEF : 5 septembre 2017 – AMIENS
Piscine Georges Vallerey – Horaires à confirmer

Date limite d'inscription : 15 août 2017

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A L'EVALUATION DES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION « *EPEF* »

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPECIALITE : ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION

ETAT CIVIL (à remplir en lettres capitales)

Monsieur ☐ Madame ☐ Nom : …… Prénom : ……

Né(e) le : ……à : ..... (Dpt : ……..) Nationalité : ……

Courriel : ……

Adresse : ..... ……

Code Postal: |__|__|__|__|__| Ville : ……

Tél |___|___|___|___|___| Port. |___|___|___|___|___|

Signature

SITUATION PROFESSIONNELLE

☐ Demandeur d'emploi ☐ Salarié (préciser) : ☐ CDI ☐ CDD ☐ Contrat aidé

☐ Autres (préciser) : .....

Joindre impérativement :

- Copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport…),
- L'attestation de formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) et de formation continue à jour,
- Copie du BNSSA et de sa dernière révision quinquennale si nécessaire,
- Certificat médical de moins de trois mois selon le modèle joint,
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile ou Licence FFN en cours de validité,
- Une enveloppe format 11 x 22 timbrée au tarif, prioritaire, en vigueur,
- Chèque de 35 €, à l'ordre de : ERFAN Hauts-de-France

Je souhaite m'inscrire aux épreuves d'évaluation des Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF).

Fait à …… **Le ……**

Signature :

Certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis : BPJEPS – Activités Aquatiques et de la Natation

« Je soussigné(e), ……., docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme ……, candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e)
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme ……. présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.
La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à …….…….. Le …….. (Signature et cachet du médecin)

DRJSCS

<u>INFORMATIONS AU MEDECIN</u> :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du BPJEPS, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissage pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération Internationale de Natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation : test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 15 minutes.

C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.